

La Grève : À propos de l'attitude du grand organe

Isabel Cerruti

Isabel Cerruti
La Grève : À propos de l'attitude du grand organe
4 août 1917

extrait le 16 août 2026 du journal *A Plebe*.
Cerruti réagit à la grève générale brésilienne de 1917,
première grève générale de l'histoire du pays, en
critiquant les organes de presse qui feignent la sympathie
pour les travailleuses tout en justifiant leur répression.

Table des matières

Une propagande qui s'impose	3
---------------------------------------	---

Une propagande qui s'impose

Face aux événements qui viennent de se dérouler, j'ai ressenti un mélange d'indignation et de pitié. D'indignation, surtout, face à la manière despotique dont ceux qui se considèrent comme les maîtres du monde ont tenté d'étouffer le mouvement pour la justice dans lequel se sont lancés les ouvriers.

Cette manière d'agir n'est d'ailleurs pas une nouveauté, raison pour laquelle elle ne nous a pas surpris, car on la constate partout : pour les affamés qui osent réclamer du pain, il y a les balles !

Ce qui n'en fut pas moins une nouveauté et ne manqua pas de me surprendre, ce fut de voir le sérieux *Estado*, dont la mission est de défendre les intérêts des magnats, agir alors comme le chat qui donne un coup de patte et cache aussitôt la main.

Voyant qu'il s'agissait d'une affaire sérieuse, car le mouvement ne cessait de s'intensifier, et sachant bien de quoi est capable la foule acculée par la faim, il s'est fait passer pour son ami et, tout en affirmant justifier le mouvement, il fustigeait le comportement des exaltés.

Et voici comment il développait ses considérations :

Il faut reconnaître que les autorités sont nécessaires, et qu'elles le resteront probablement encore longtemps, et que la police, bien qu'elle soit peut-être un mal, sera un mal nécessaire tant qu'il y aura des individus qui chercheront à imposer leur volonté par la force, contre la volonté et le droit d'autrui...

Ce passage trahit l'agitation de l'organe bourgeois qui, par ses réticences, fait allusion au droit d'autrui. « Le coq ne chantera pas trois fois qu'il le reniera trois fois. »

Le droit d'autrui ? Mais à quel droit ces messieurs infables font-ils allusion ? Au droit du travailleur ou au droit du capitaliste ?

Veulent-ils parler de ce dernier ? Mais quel droit lui revient donc ?

Le véritable droit, messieurs, se trouve du premier côté, avec le travailleur ; pour justifier, donc, votre affirmation sur la nécessité de la police pour garantir les droits, elle devrait se placer du côté des causes justes.

Ce n'est certainement pas en garantissant le travail aux traîtres, ni en arrêtant les ouvriers ou en fermant leurs associations, les empêchant ainsi de se réunir pour discuter de leurs propres affaires, que l'on protège leur cause.

Comme tous ceux qui prétendent faire valoir le « droit d'autrui », vous savez bien qu'en garantissant à la police le travail des traîtres, on empêche la victoire du droit ouvrier, dont on entrave les efforts, au détriment de ses justes aspirations.

De là viennent les exaltations, d'ailleurs bien justifiées, car si la police affirme garantir le travail, en réalité elle ne garantit rien à l'ouvrier, qui, pour cette raison, perd parfois son calme. Et qui, alors, ne justifierait pas son attitude ? Seuls les heureux morts qui ignorent les terribles effets de la misère, cause de tous les troubles.

Et le sévère paladin du « droit d'autrui » et du droit de propriété prétend encore que les travailleurs procèdent avec calme, selon les moyens légaux, alors qu'il est amplement établi que de cette manière ils ne parviendront jamais à faire un pas vers la rupture du cercle qui les opprime.

Que sachent les plumitifs offusqués dans leur mentalité bourgeoise que la véritable instigatrice, la mauvaise conseillère des masses opprimées, c'est la faim, — la grande anarchique et révolutionnaire, qui parcourt en ce moment le monde comme un nouvel antéchrist, prêchant les nouvelles doctrines et poussant les foules rédemptrices à la rébellion.

Ce qu'il faut déplorer, et ce qui ne manque pas de susciter en moi un sentiment de pitié, c'est la situation humiliante du soldat, victime de cette société marâtre et, certes, bien plus digne de commisération.

Le soldat est issu du peuple et souffre avec le peuple des conséquences de la mauvaise organisation sociale. On le voit, dans l'accomplissement de ses tristes fonctions, obéissant et soumis, endurer les rigueurs des intempéries, tandis

que dans son foyer règne la misère, laissant ses enfants mal éduqués et privés de l'instruction nécessaire.

Pourtant, quand se produit un soulèvement populaire contre les injustices des puissants, on le voit, tel un automate, obéir à la voix de commandants assassins et faire feu sur ses propres frères d'infortune !

Malheureux ! Nous ne devons pas lui en garder rancune, car tous connaissent le châtimement qui l'attend s'il transgresse les ordres de ses supérieurs.

Sa condition est pire que celle de l'ouvrier ; bien humiliante est sa fonction dans cette société, car en plus d'être un misérable esclave, il doit jouer le rôle de chien de garde.

Nous devons lui prêter notre aide afin qu'il puisse briser les chaînes de l'esclavage et nous prêter main-forte dans la cause de l'émancipation sociale.

Dans ce but, il est urgent d'intensifier la propagande libératrice parmi ceux qui portent l'uniforme, l'organisation de groupes étant d'une grande utilité pour, au moyen de modestes cotisations mensuelles, assurer en leur sein une large et constante diffusion de nos publications.

Si l'on procède ainsi, nous parviendrons à former chez le soldat une conscience libre, hâtant la victoire de nos aspirations.

Ce n'est qu'alors que nous nous verrons libres de cette atmosphère de bassesses, d'oppression et de crime dans laquelle nous maintient le capitalisme, en établissant un régime de bonheur pour tous.

Isabel Cerruti